

# 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE (Mardi 07 Novembre 2017)

**Présents :** M. Michel BONNEFOND (Maire), M. Cédric FOULLAND (Municipalité), M. Roger NONY (Municipalité), Mme Marie-Laure TISSIER (Municipalité), Mme Laëtitia BOUCHER (représentante des parents d'élèves), Mme Solange GIROUD (représentante des parents d'élèves), Mme Maryse CORGER (DDEN), Mme Nadine PLASSE (ATSEM), Mme Virginie FORESTIER (enseignante) et M. Bertrand BOIRON (directeur).

**Absents excusés :** Mme Myriam ROBERT (Inspectrice de l'Education Nationale de Roanne-Est), Mme Marie-Paule BEAUPERTUIT (Municipalité) & Mme Harmony CHATARD (enseignante).

## **1) Présentation du rôle et des membres du conseil**

Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017, les parents élus sont **Laëtitia BOUCHER** et **Solange GIROUD**. Myriam BRETTON et Angélique MARCE sont leurs suppléantes. 30 parents sur 64 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 47%.

Le conseil d'école est composé des enseignants, des représentants de la municipalité, des représentants élus des parents d'élèves (dont le nombre est identique à celui des classes de l'école) et du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Ce conseil d'école vote le règlement intérieur, peut donner son avis sur le fonctionnement de l'école et peut donner son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Tout membre du Conseil d'école a le droit de donner son avis, de proposer des idées qui pourront être discutées ensuite par l'ensemble des membres réunis.

## **2) Présentation des effectifs 2017/2018**

La rentrée s'est effectuée avec 41 élèves. Depuis, un élève a quitté l'école et deux l'ont rejoint, portant l'effectif actuel à 42 élèves. L'école compte deux classes depuis la rentrée 2015. Mme Virginie Forestier a obtenu à nouveau le poste d'enseignante, toujours à titre provisoire pour cette année 2017/2018. De même, Mme Harmony Chatard continue à assurer la classe des CE-CM le jeudi, comme l'an dernier.

La répartition pédagogique se compose donc ainsi pour cette année:

- **2 PS1, 4 PS2, 4 MS, 4 GS et 4 CP**, soit 18 élèves avec Virginie FORESTIER.

- **5 CE1, 4 CE2, 7 CM1 et 8 CM2**, soit 24 élèves avec Bertrand BOIRON & Harmony CHATARD.

## **3) Présentation et approbation du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Aucune modification n'a été apportée par rapport à l'année scolaire précédente.

**Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée** (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment.

**Le conseil d'école valide**, pour cette année scolaire 2017-2018, ce règlement intérieur.

## **4) Projets pédagogiques 2017/2018**

Le vendredi 22 septembre après-midi, les deux classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature**. Avec gants et sacs poubelles, les élèves ont parcouru les alentours de l'école (city-stade, centre du village,...) afin de récolter divers petits détritiques (cartons, verres, cannettes,...). À l'issue de cette collecte, les élèves de CE-CM se sont rendus aux bacs de tri afin de déposer selon les bennes : papier, verre ou emballages. Cette sensibilisation à l'environnement permet aux élèves de devenir des citoyens acteurs, à leur niveau, de la préservation de la planète. Un goûter avait été offert par la Municipalité.

Deux modules de piscine auront lieu cette année, pour les élèves du CP au CM2 :

- du **lundi 25 septembre au lundi 11 décembre 2017** pour les élèves de **CM1 et CM2** (soit 10 séances). De 10h20 à 11h00 dans l'eau, soit de 9h50 à 11h30 (avec M. Bertrand Boiron).

- du **vendredi 27 avril au vendredi 06 juillet 2018** pour les élèves de **CP, CE1 et CE2** (soit 10 séances). De 9h40 à 10h20 dans l'eau, soit de 9h00 à 10h50 (avec Mme Virginie Forestier).

### **- Classe Maternelle-CP :**

**En littérature**, lors de la première période nous avons travaillé sur des albums portant sur le thème de la rentrée et de l'école. En effet comme cette année nous avons accueillis plusieurs PS pour qui l'école était une découverte pouvant susciter l'appréhension, la lecture de ces albums nous a permis de verbaliser les différentes émotions provoquées par la découverte de l'école. Nous nous sommes posés des questions telles que « A quoi ça sert l'école ? » « Qu'est-ce qu'on y apprend ? » « Comment s'organise une journée d'école ? » Les élèves selon leur rapport à l'école ont pu s'identifier aux différents personnages des histoires. En seconde période nous allons travailler sur le personnage du monstre, celui-ci pouvant être selon les albums effrayant, drôle, méchant... Nous avons débuté avec l'histoire *Va t'en grand monstre vert ?* Cet album dont la structure est assez simple nous permet de travailler différents thèmes et de les adapter à tous les niveaux : les couleurs, les parties du visage, remettre dans l'ordre des images séquentielles... Avec cet album nous avons principalement travaillé le langage et les arts plastiques : lecture de l'album par les élèves, création d'un monstre avec différents types de papier, description des monstres réalisés par les copains...

En fin de période 3 nous débiterons notre projet principal de l'année qui portera sur le thème des **Indiens d'Amérique** : découverte de la culture, du vocabulaire, de l'art amérindien, des contes, de la musique et des chansons... Le spectacle que nous proposerons en fin d'année pour la kermesse de l'école permettra aux enfants de faire découvrir aux parents ce qu'ils ont appris sur ce thème-là. Enfin un voyage scolaire de deux jours aura lieu lors de la dernière période de l'année scolaire, en lien avec ce projet. Il aura lieu sur la base de loisirs de Colombier en Brionnais et permettra aux élèves de réaliser des activités telles que de la cuisine, de modelage, de la fabrication de totem, bâton de pluie et bijoux amérindiens.

**En découverte du monde**, avec les CP-CE1 nous avons travaillé sur le thème de la forêt et des arbres : différence conifères / feuillus, étude du cycle de vie de l'arbre, des conditions de la germination, réalisation d'un herbier collectif pour la classe... La participation à l'opération « Nettoyons la nature » nous a permis de faire le lien avec l'importance de préserver notre écosystème. Au cours de l'année nous travaillerons également sur les aimants, l'électricité, les propriétés de l'eau, l'alimentation, en utilisant les mallettes de science qui sont mises à notre disposition.

Enfin, **en EPS**, en première période nous avons découvert l'objet ballon (en mousse, en plastique, ballon de baudruche) et tout ce que l'on pouvait faire avec : lancer à la main au pied, réaliser un parcours, danser avec ... En seconde période nous travaillerons la motricité avec un parcours réalisé avec du matériel pour partie emprunté à la ludothèque et pour le reste avec celui qui nous a été acheté par la marié l'an dernier.

### **- Classe CE-CM :**

**En littérature**, deux projets sont menés en parallèle. Tout d'abord, la classe participe à nouveau au concours littéraire proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. De plus, un rallye-lecture « numérique » a été mis en place. Il s'agit pour les élèves de lire plusieurs romans présélectionnés, de tailles et difficultés différentes, puis de répondre à des questionnaires sur Internet. Les élèves ont un code d'accès personnel à cette plateforme. Le but de ces projets autour de la lecture est évidemment de stimuler l'envie de lire, à partir de petits défis.

**En production d'écrit**, les élèves se sont intéressés à la Bande Dessinée en ce début d'année, avec comme projet final l'écriture d'une BD propre à la classe. En novembre-décembre, le travail sera axé sur l'analyse de la structure, avant le passage à l'écriture.

En **musique**, un travail a débuté sur le rythme, à travers la percussion corporelle. Parallèlement, en écoute musicale, les élèves découvrent les musiques du monde (L'Espagne et l'Irlande en septembre/octobre, puis l'Afrique lors de cette période).

En lien avec le **centenaire de la guerre 1914/1918**, un travail a été effectué en **Histoire** autour du Monuments aux Morts. À partir du site [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr), les élèves ont pu retrouver la trace des sevelingeois morts durant cette guerre et dont le nom apparaît sur le Monument aux Morts du village. Une présentation de ce travail pourrait avoir lieu lors de la commémoration du samedi 11 novembre 2017.

En **EPS**, un module de course longue a été mené lors de la première période, qui avait pour objectif, le cross du collège F.Brossette (Cours) qui a eu lieu le mardi 10 octobre 2017. Sept élèves ont reçu une médaille pour avoir terminés dans les trois premiers de leur catégorie. De plus, les élèves de CM participent actuellement à des séances de natation durant cette première période. La prochaine période (novembre/décembre) sera consacrée à l'acrosport.

L'adhésion à l'**USEP** a été renouvelée pour cette année scolaire 2017/2018. Cela permettra l'organisation de rencontres sportives tout au long de l'année avec les écoles d'Ecoche, Vougy et Chandon. Trois rencontres ont été planifiées pour notre classe de CE-CM: le vendredi 24 novembre 2017, à Chandon (autour d'une rencontre « randonnée » avec ateliers), le lundi 26 mars 2017 à Vougy (jeux de coopération) et enfin le jeudi 17 mai 2018 à *Ressins (sous réserve)* (course d'orientation).

Au cours de cette année, dans le cadre de l'attestation « **Apprendre à Porter Secours** » attendue en fin de CM2, un pompier de la caserne du Cergne interviendra devant la classe.

Un **voyage scolaire** autour du sport et de la découverte du patrimoine local devrait avoir lieu du lundi 4 au vendredi 8 juin 2018 à Apinac (42). Il permettrait aux élèves de s'exercer sur des sports tels que le VTT, la course d'orientation, l'équitation ou la randonnée. De plus, une découverte autour des métiers du bois, à travers différents ateliers ainsi que la visite d'une scierie. La visite d'un moulin à eau sera également au programme de cette classe transplantée. L'aller-retour s'effectuera en train et en bus.

## **5) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire**

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin, environ 25 enfants sont accueillis régulièrement. Ils sont entre 10 et 15 entre 12h et 12h30 et entre 25 à 30, à la garderie du soir. Or, à partir de 17h, il n'y a plus qu'une seule personne pour la surveillance. Monsieur le Maire tient donc à rappeler aux parents que la garderie est un service offert aux parents qui travaillent. **Il est donc nécessaire que les parents qui le peuvent puissent récupérer leurs enfants avant 17h.** En outre, il est rappelé que les **retards exceptionnels (à 18h ou à 12h30) doivent être signalés en amont aux animatrices** (*garderie : 06 47 87 19 18 ; école : 04 74 89 91 25*).

À midi, 20 repas sont servis en moyenne (excepté le lundi, où peu d'enfants mangent à la cantine).

La garderie continue de bénéficier d'un abonnement à la ludothèque de Belmont-de-la-Loire.

## **6) Réflexion sur les rythmes scolaires 2018/2019**

Une discussion s'était engagée lors du dernier conseil d'école de l'année 2016/2017, fin juin, sur un retour immédiat à la semaine de quatre jours. Mais la parution du décret l'autorisant ayant été tardive (fin juin), les membres de la Municipalité, les représentants des parents d'élèves et les enseignants avaient décidé d'un commun accord de **maintenir les mêmes horaires pour cette année 2017/2018.**

Il a été décidé lors de ce conseil d'école **d'interroger les parents d'élèves sur un éventuel retour d'une semaine d'école à quatre jours** (sans le mercredi matin) avec des horaires quotidiens plus amples. Ce questionnaire sera rédigé par les représentantes élues des Parents d'Elèves. Il sera transmis très rapidement afin que toutes les réponses soient revenues avant les vacances de Noël. Un Conseil d'École exceptionnel sera réuni en janvier afin d'acter les horaires retenus pour l'année scolaire 2018/2019. Ceux-ci devant être transmis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Loire début février 2018.

## **7) Remerciements**

En ce début d'année, l'équipe enseignante **remercie la Municipalité** pour la subvention destinée à l'achat de matériels pédagogiques, mais également pour la prise en charge des frais d'affiliation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire). Nous remercions également la Municipalité pour la prise en charge de l'ensemble frais engendrés par les modules de piscine à Cours (transports en bus, location des lignes d'eau et du maître-nageur). Une subvention exceptionnelle de 100 € a également été octroyée cette année à la classe CE-CM pour le voyage scolaire à Apinac. Ceci permet le versement d'une autre subvention provenant du Conseil Départemental de la Loire d'une trentaine d'euros par élève. Enfin, le changement de photocopieurs à la rentrée est particulièrement appréciable. Il est beaucoup plus fonctionnel et permet d'imprimer en couleurs.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves ayant acceptés de prendre la relève du Bureau précédent. Le **Sou des écoles** est un élément indispensable dans la vie de l'école. Il apporte régulièrement son soutien aux différents projets pédagogiques envisagés (transports, achat de petits matériels, inscription au concours littéraire, ...).

## **8) Questions et informations diverses**

▫ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, deux documents existent pour l'école. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Des exercices auront lieu durant cette année scolaire. Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie.

▫ Le **marronnier** au centre de la cour de récréation, mal en point, perd peu à peu son écorce. La Municipalité indique qu'il devrait être coupé prochainement.

▫ La **cabine téléphonique**, devant l'école, a été enlevée pendant les vacances de la Toussaint. Or, elle était un outil précieux pour de nombreux affichages (sports, manifestations, ...). Une demande est effectuée auprès de la Municipalité afin d'installer à l'avenir un **grand panneau** permettant de continuer à afficher ces documents extérieurs au fonctionnement propre de l'école. Monsieur le Maire répond qu'une réflexion doit être menée sur le lieu exact d'installation ainsi que sur les dimensions de ce panneau.

▫ La réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le mardi 19 septembre. Lors de cette soirée, le **bureau du Sou des écoles a été renouvelé** puisque Mme Séverine CHRISTOPHE (présidente) et Mme Marie-Agnès FOUILLAND (trésorière) démissionnaient. Pour cette année scolaire 2017/2018, Mme Cécile JACQUET en devient la présidente Mme Céline PATAY reste vice-présidente. Mme Laëtitia BOUCHER, Mme Christine CHAMAPLLE et Mme Eléonore VEILLARD s'occuperont de la trésorerie. Enfin, Mme Lucie VEZANT et Mme Aline BLANCHARD occupent les responsabilités de secrétaire et vice- secrétaire de l'association.

▫ Le traditionnel **repas de Noël** proposé par le traiteur CORALYS, ouvert à tous les élèves de l'école aura lieu le **vendredi 22 décembre 2017**.

▫ Le **spectacle de Noël** aura lieu le **vendredi 15 décembre (soirée)**, à la salle des fêtes.

B.BOIRON